

CHATEAU
Canon-la-Gaffelière

PREMIER GRAND CRU CLASSÉ

MILLESIME 2021

Certifié Agriculture Biologique par FR-BIO-10

Période de vendanges

28.09 – 14.10.2021

Rendement

30 hl/ha

Vinification

En cuves bois. Extraction par pigeage pneumatique. Cuvaision : 29 jours

Elevage

En barriques neuves (40 %), sur lies fines

Assemblage

35 % Merlot

45 % Cabernet Franc

20 % Cabernet Sauvignon



Vignobles Comtes von Neipperg